

AMENAGEMENT DE LA CONTINUITÉ AU MOULIN RONSARD A VALLEE-DE-RONSARD

Localisation : Moulin de Ronsard situé entre le bourg de Couture-sur-Loir et la confluence avec la Braye



Problématique du site : Le complexe du moulin ne permettait pas la continuité écologique. La création d'une production hydroélectrique impliquait l'obligation de mettre en place cette continuité.

Descriptif des travaux et technique utilisée :

Une étude a permis de définir les aménagements à réaliser. La turbine mise en place est constituée de 2 vis sans fin permettant le passage des poissons. Le passage sous le bâtiment a été aménagé avec des murets pour permettre la remontée des poissons. Enfin une rampe à plots installée dans le déversoir permet la remontée des anguilles vers l'amont.

Période de travaux : 2016 à 2018

Présentation des effets observés : Les aménagements piscicoles additionnés à la gestion des vannes permettent de concilier production électrique et continuité écologique.

Maître d'ouvrage : SAS Ronsard

Partenaires financiers de l'opération : Agence de l'Eau Loire Bretagne (60%)

	
Passe à poissons	Rampe à anguilles